



Lycée(s)	Général	Technologique	Professionnel	
Niveau(x)	CAP	Seconde	Première	Terminale
Enseignement(s)	Commun	De spécialité	Optionnel	
Sciences économiques et sociales				

Comment est structurée la société française actuelle ?

Les objectifs d'apprentissage des élèves sont strictement définis par les programmes.

Cette fiche pédagogique, à destination des professeurs, vise à les accompagner dans la mise en œuvre des programmes.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ni constituer un modèle, chaque fiche explicite les objectifs d'apprentissage et les savoirs scientifiques auxquels ils se rapportent, suggère des ressources et activités pédagogiques utilisables en classe et propose des indications bibliographiques.

Objectifs d'apprentissage

- Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).
- Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XX^e siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).
- Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.

Problématique d'ensemble

Dans toute société, il existe « une répartition inégale des biens, du pouvoir et des signes exprimant le statut » (G. Balandier, 1974). Cette distribution inégale reflète des principes qui varient dans le temps et l'espace : la force physique, le sexe, la filiation, la reconnaissance de certaines compétences, etc. L'analyse de cette différenciation sociale est centrale dans l'histoire de la sociologie et elle a notamment pris la forme d'une caractérisation des sociétés contemporaines comme des sociétés de classes. Mais d'autres dimensions de la structure sociale ont fait l'objet d'une attention croissante : l'âge, le sexe... Comment décrire la structure de la société française ?

Le but du premier objectif d'apprentissage est de donner aux élèves la capacité d'identifier différents facteurs de différenciation jouant un rôle important dans la société française actuelle. La société est pensée comme un espace social, ce qui signifie qu'elle est faite de proximités et de distances entre les individus et les groupes qui la composent. Les différences liées au sexe, à l'âge, au diplôme, au lieu de résidence, etc. se traduisent par des proximités entre certains individus dans les modes de vie, le rapport au monde, les contraintes matérielles... Ces différences constituent aussi des inégalités : elles contribuent à une hiérarchisation des individus et des groupes, certains étant plus dotés, plus puissants, plus reconnus que d'autres.

Le second objectif est de retracer de grandes évolutions de la structure socioprofessionnelle depuis la deuxième moitié du vingtième siècle. Cet arrière-fond historique est nécessaire à la fois à la compréhension des tenants des débats sur les classes sociales et pour alimenter d'autres chapitres au programme (école, mobilité sociale, travail).

Dans un troisième temps, il s'agit de répondre à la question : la société française est-elle une société de classes ? Que nous apportent les théories des classes pour la décrire et en comprendre la dynamique ?

Savoirs scientifiques de référence

Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence)

La notion d'**espace social** permet de représenter la société comme un « ensemble de positions distinctes et coexistantes (...) définies les unes par rapport aux autres (...) par des relations de proximité, de voisinage ou d'éloignement et aussi par des relations d'ordre comme « au-dessus », « au-dessous » et « entre » » (P. Bourdieu, 1994). Pour Pierre Bourdieu, les sociétés contemporaines sont principalement structurées par le capital économique (**revenu** et patrimoine) et par le capital culturel, dont le **diplôme** constitue un indicateur mais qui est plus largement composé de savoirs et de savoir-faire tels que la façon de se tenir, la voix, l'accent, une pratique musicale, etc. La société peut alors être représentée par un espace à deux dimensions sur lequel sont positionnés les individus, d'une part en fonction de leurs ressources globales, d'autre part en fonction de la structure de leur capital (plutôt économique ou plutôt culturel). La pertinence de cette représentation se vérifie par la proximité dans les goûts et les pratiques des individus proches dans l'espace social. Au-delà des capitaux économiques et culturels, la notion d'espace social permet d'insister sur le caractère multidimensionnel de la différenciation sociale qui peut être appréhendée à travers de nombreux exemples comme celui du marché du travail que nous prenons ici.

En effet, le taux de chômage au niveau national (8,4 % en 2019) donne une mauvaise image du risque de chômage individuel, qui varie fortement avec la **catégorie socioprofessionnelle**, avec 8,5 points d'écart entre cadres (3,9 %) et ouvriers (12,4 %) d'après l'enquête Emploi 2019 ([Insee Première, n° 1793, février 2020](#)). On peut alors souligner le lien entre les catégories socioprofessionnelles et le niveau de diplôme, mais aussi avec les variables du **sexe** et de l'âge.

Il est plus probable pour un homme que pour une femme d'être cadre (21,6 % contre 16,8 %). Un peu plus de quatre femmes sur 10 sont employées ; environ un homme sur trois est ouvrier. Globalement, on constate donc une ségrégation selon le **sexe** à la fois verticale (il est plus difficile pour les femmes que pour les hommes de s'élever dans la hiérarchie) et horizontale (à niveau hiérarchique similaire, les femmes et les hommes tendent à occuper des emplois différents). Le sexe reste un facteur explicatif fort de la position occupée dans la hiérarchie sociale malgré les évolutions. Les représentations associées au sexe continuent à avoir un effet sur la place occupée par les femmes sur le marché du travail, sur la répartition du travail domestique ou encore l'accès aux positions de pouvoir.

Non seulement les femmes perçoivent des revenus du travail moins élevés, mais elles sont aussi plus souvent à la tête de familles monoparentales (11,8 % des femmes de 25 à 64 ans, contre 2,7 % des hommes en 2019). Il faut en effet tenir compte de la **composition du ménage** pour mieux rendre compte du niveau de vie des individus. C'est la raison pour laquelle on calcule souvent un revenu par unité de consommation.

Mais la probabilité d'être cadre, ouvrier ou employé s'explique aussi par l'**âge**. Les sciences sociales ont souvent saisi l'âge comme objet, en soulignant qu'il ne s'agissait pas seulement d'une donnée biologique. L'âge est également un fait social avec des effets sur la position sociale de l'individu : son prestige, les revenus auxquels il peut prétendre, ses chances d'accès au pouvoir politique, etc. En matière d'emploi, la proportion d'ouvriers non qualifiés est bien plus forte avant 25 ans que dans les catégories d'âge suivantes. C'est dans cette même catégorie d'âge que l'interim est le plus fréquent. Ainsi, les intérimaires sont souvent de jeunes hommes travaillant comme ouvriers non qualifiés. Une partie d'entre eux évolue ensuite vers des emplois plus qualifiés et plus stables. C'est donc un effet d'âge lié à la **position dans le cycle de vie** que l'on identifie ici. La proportion d'employés non qualifiés est la plus basse pour la tranche d'âge des 25-49 ans. Ce type d'emploi est souvent occupé par de jeunes femmes entrant sur le marché du travail, mais aussi par des femmes en reprise d'emploi après 50 ans.

Le **lieu de résidence** est à la fois un reflet de la position sociale et un facteur d'élection ou de stigmatisation, qui peut rendre plus ou moins difficile l'accès au travail. Les différents espaces ont ainsi une valeur économique et symbolique inégale, ce que reflète par exemple l'expression de « beaux quartiers », quartiers dont l'usage et la propriété sont associés à des stratégies de distinction. De nombreux travaux ethnographiques ont exploré, depuis une vingtaine d'années, la façon dont le lieu de résidence infléchit les trajectoires scolaires, amoureuses, professionnelles : dans les beaux espaces (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, 1997, N. Jounin, 2014, A. Collet, 2015), dans les zones sensibles (D. Lepoutre, 1997, M. Mohammed, 2011, F. Truong, 2017), dans les quartiers pavillonnaires (A. Lambert, 2015), dans les campagnes en déclin (N. Renahy, 2005, B. Coquard, 2019).

Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XX^e siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois)

La **salarisation** de l'emploi, c'est-à-dire l'accroissement de la part des emplois salariés parmi l'ensemble des emplois, constitue une première grande évolution de l'emploi qui explique l'évolution de la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Corrélativement à la hausse de la part des emplois salariés, la part des indépendants parmi les travailleurs en emploi a diminué : 27 % au début des années 1960, 17 % en 1980 et 11 % en 2014. Cette tendance s'explique notamment par le déclin de l'artisanat, le développement de l'industrie et de la grande distribution et la concentration des exploitations agricoles. Le salariat est devenu au XX^e siècle le socle de la protection sociale des actifs. Cependant, depuis le milieu des années 2010, on assiste à un rebond du travail indépendant, porté notamment par la création du régime d'auto-entrepreneur en 2009 (puis micro-entrepreneur en 2014). L'externalisation de certains services par les entreprises et le développement des plateformes d'intermédiation contribuent à cet essor. En 2016, 12 % des actifs en emploi sont des indépendants (mais parmi eux, un sur quatre perçoit également des revenus en tant que salarié). Par ailleurs, les formes d'emploi salarié ont également évolué depuis les années 1980, avec une progression de l'emploi à durée déterminée, notamment pour les moins de trente ans (même si l'emploi à durée indéterminée concerne toujours environ 85 % des salariés en 2016), et un développement du temps partiel, en particulier pour les femmes. Pour Robert Castel (1995), le statut de salarié est l'aboutissement d'un double processus historique de contractualisation des relations de travail et d'institutionnalisation de la relation de travail. Celle-ci est désormais encadrée par des normes (droit du travail, protection sociale), et des institutions spécifiques permettant de réguler les conflits inhérents aux relations de travail, et qui confèrent une protection aux salariés, les inscrivant ainsi dans un cadre collectif. Le travailleur qui ne possède que sa force de travail et alors protégé par un équivalent de propriété sociale, c'est-à-dire des droits qu'il tire de son travail. Enfin, le statut de salarié est celui qui donne le plus de protection aux travailleurs en matière de licenciement. En contrepartie de cette protection élargie, le statut de salarié est le seul qui implique une subordination du travailleur à l'employeur (pendant les heures de travail fixées dans le contrat de travail).

La seconde grande évolution de l'emploi est la **tertiarisation**. Le secteur tertiaire occupait un peu plus de 40 % de la population en emploi en 1962, plus des trois quarts en 2016. Depuis les années 1980, on note en particulier de fortes créations d'emploi dans la santé, l'action sociale, culturelle et sportive, dans les services aux particuliers et aux entreprises et dans le commerce (avec la hausse des activités de conception et de marketing). À l'inverse, l'industrie ne concerne plus que 12,4 % des personnes en emploi en 2017 contre 18 % en 1980, et seulement 2,8 % des personnes en emploi en 2016 travaillent dans le secteur de l'agriculture, l'élevage ou la pêche. L'évolution de la répartition sectorielle de la population active s'explique par des différentiels de gains de productivité et d'accroissement de la demande selon les secteurs. Des gains de productivité élevés et une augmentation de la demande (et donc de la production) comparativement plus faible expliquent le déclin relatif de l'emploi dans les secteurs primaire et secondaire. À l'inverse, des gains de productivité relativement plus faibles associés à une forte demande en services expliquent le mouvement de tertiarisation de l'emploi.

Le niveau de **qualification** individuelle des travailleurs s'est fortement élevé. En 1980, la moitié des travailleurs était sans diplôme. En 2014, huit sur dix sont diplômés. La structure socioprofessionnelle s'est également transformée en faveur des emplois qualifiés. Les effectifs de cadres et de professions intermédiaires ont beaucoup augmenté des années 1960 à aujourd'hui. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) passe de 4,7 % en 1962 à 17,8 % en 2016. À cette date, les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires constituent 43,6 % des actifs en emploi.

Enfin, la dernière évolution majeure est la **féminisation des emplois**. Les femmes ont toujours travaillé, à la fois pour la production non marchande et marchande, mais pendant longtemps, la participation des femmes au travail marchand, notamment dans l'agriculture et le commerce, était invisibilisée. En France dès le début de XX^e siècle, la féminisation de la population active était déjà relativement importante comparativement aux autres pays européens, mais à partir des années 1960, le mouvement s'amplifie. Le taux d'activité des femmes a continué à progresser au XX^e siècle pour atteindre 68,2 % en 2019 (actuellement, environ 48 % des personnes en emploi sont des femmes) mais elles sont aujourd'hui beaucoup plus souvent concernées par le travail à temps partiel (8 femmes sur 10 travaillent à temps partiel). L'explication de ce processus est multifactorielle mais les causalités sont difficiles à établir : par exemple, la salarisation et la tertiarisation sont l'une des conséquences de l'accroissement de l'activité féminine (émergence de nouvelles activités), mais c'est aussi parce que l'emploi est devenu plus salarié et plus tertiaire que les femmes y ont eu accès. C'est en ce sens que Magaret Maruani (2017) considère qu'il vaut mieux parler de corrélation entre des phénomènes concomitants que de causalité. L'expansion de l'activité féminine est ainsi corrélativement liée : développement des luttes féministes, avancées juridiques rendant possible l'émancipation des femmes, maîtrise de la fécondité, développement de la scolarisation des femmes, émergence de nouveaux modèles familiaux, etc.

Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.

Les **théories des classes** sont une façon de penser ce qui fonde les inégalités dans les sociétés démocratiques, où les hommes naissent égaux en droit. Pour expliquer les inégalités de fait qui persistent en l'absence d'inégalités de droit, les sciences sociales s'intéressent à partir du XIX^e siècle aux inégalités produites par la place occupée dans le système de production.

Pour **K. Marx**, la structure des inégalités dépend du mode de production, constitué à la fois de forces de production spécifiques, c'est-à-dire des capacités matérielles de production d'une société (en fonction du niveau technologique, des ressources naturelles, etc.), et de rapports de production (rapport des hommes avec les moyens de travail et rapports des hommes entre eux à l'occasion de la production). Dans

une économie capitaliste, c'est la propriété des moyens de production qui fonde l'inégalité puisqu'elle permet d'exploiter le travail des autres : les capitalistes sont en mesure de s'approprier la plus-value générée par le travail. Sur la base du type de revenu perçu, K. Marx distingue ainsi deux grandes classes : celle des capitalistes et celle des travailleurs ou prolétaires. Le montant du revenu n'est pas décisif dans cette perspective car ce qui est au principe des comportements et des prises de position des individus, ce sont leurs intérêts liés au fait qu'ils possèdent ou non les moyens de production. Dans certaines publications, cependant, K. Marx distingue des fractions de classe, de manière à pouvoir rendre compte des événements politiques. Par exemple, dans *Les classes sociales en France*, il identifie plusieurs groupes dominants aux intérêts parfois divergents : une aristocratie foncière, une aristocratie financière, une bourgeoisie industrielle. Face au risque révolutionnaire, en 1848, ces trois fractions s'associent contre le prolétariat. À leurs côtés, elles trouvent également une "petite-bourgeoisie" de commerçants et artisans qui ne sont que des "propriétaires nominaux" car seulement en mesure de s'exploiter eux-mêmes. Il arrive à cette petite bourgeoisie de s'allier au prolétariat contre l'aristocratie financière dont elle est débitrice, mais elle se retourne contre le prolétariat dès que le principe de propriété est menacé. Dans *Le manifeste du Parti communiste*, K. Marx prévoit une polarisation croissante de la société autour de deux grandes classes sociales, au fur et à mesure de la concentration du capital entre un nombre réduit d'acteurs, les petits bourgeois grossissant progressivement les rangs des prolétaires. La concentration du capital produit aussi une concentration des ouvriers dans des bassins industriels où, au fil des luttes sociales, doit se structurer une conscience de classe faisant passer la classe ouvrière d'une classe "en soi" à une classe "pour soi".

M. Weber définit également les classes par la situation économique, mais la propriété n'en constitue qu'un aspect. Une classe est pour lui un ensemble d'individus partageant une même "situation de classe", autrement dit des chances semblables de se procurer des biens. Weber identifie plus précisément deux dimensions : celle des "classes de possession" et celle des « classes de production » (P. Merle, 2016). Les classes de possession sont définies par la capacité à dégager des surplus. Les classes de possession privilégiées peuvent ainsi rassembler des individus dont l'origine des revenus est très différente : cadres dirigeants, professions libérales à hauts revenus, artistes à succès, footballeurs réputés... Les classes de production sont quant à elles plus proches de la perspective marxiste ; néanmoins M. Weber les définit par la direction, et non la possession, des moyens de production, qui donne le pouvoir d'influer sur les décisions à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'entreprise. Les classes de production privilégiées peuvent rassembler des entrepreneurs industriels aussi bien que des ouvriers possédant des qualités monopolistiques (on peut donner l'exemple aujourd'hui des Compagnons du Devoir), comme il est possible d'utiliser la notion pour penser le "pouvoir managérial" au XX^e siècle. Par ailleurs, pour M. Weber, les classes sociales ne constituent qu'un élément de la stratification sociale, auquel il ajoute deux dimensions importantes : celle des groupes de statut d'une part, des partis politiques d'autre part. Les groupes de statut sont définis par "un privilège positif ou négatif de considération sociale revendiqué de façon efficace, fondé sur le mode de vie, le type d'instruction formelle et la possession des formes de vie correspondante, le prestige de la naissance ou le prestige de la profession" (*Économie et société*, 1922). Classes sociales, groupes de statut et partis politiques sont alors liés entre eux : le militantisme politique permet notamment de faire valoir des intérêts de classe ou de statut.

En résumé, Max Weber pense les processus d'accaparement d'opportunités qui donnent des avantages sur les marchés tandis que Karl Marx théorise l'exploitation du

travail des autres. La structure sociale développée par Weber est, à la différence de celle de Marx, multidimensionnelle et moins centrée sur l'ordre économique. Cette analyse ne débouche pas non plus sur une polarisation ; en ce sens, elle est plus proche de la réalité de la société contemporaine, bien que l'on ne puisse mécaniquement superposer les catégories envisagées par Weber sur la réalité de la société d'aujourd'hui bien plus complexe encore. Ces deux analyses demeurent fondatrices en ce qu'elles posent les termes des débats contemporains autour de la structure sociale à travers l'opposition entre nominalisme et réalisme, la question de la place des conflits ou celle de la porosité des frontières de classes.

La société française actuelle peut-elle être considérée comme une société de classes ?

L'histoire de la pensée sociologique en France ces trois dernières décennies montre un double mouvement. D'une part, la thèse de la fin des classes sociales au sens d'un processus de moyennisation de la société a connu un déclin, avec au contraire de nombreux travaux mettant l'accent sur la persistance d'inégalités et l'existence d'un espace social fait de différences. D'autre part, on trouve peu de publications pouvant être rattachées à une macrosociologie de la classe, sur le mode des théories de K. Marx ou de M. Weber, mais un riche corpus d'enquêtes de terrain, décrivant finement les ressources sociales de groupes, la position dans l'espace social d'individus, et les expériences de la domination. À l'opposé de la thèse de la moyennisation, ces travaux utilisent le vocable des classes mais souvent pour décrire de multiples lignes d'opposition, notamment au sein des classes populaires, et la difficulté à construire du "nous". Dans un entretien publié en 2009, Olivier Schwartz répondait en deux temps à cette question : *"il me semble que, pour l'instant, nous ne disposons pas d'une analyse de la structure de classe de la France contemporaine, d'une lecture de la France contemporaine en termes de classe qui soit satisfaisante, qui tienne compte des évolutions et des transformations qui ont affecté cette société depuis la fin des années 1970 (...)".* Pour autant : *"Je pense, comme bien d'autres, que la société française d'aujourd'hui demeure une société de classes. Ou plus exactement, il me semble que l'on peut dire qu'elle l'est à la fois moins et plus qu'elle ne l'était à la fin des années 1970."*

Une première façon de répondre à la question est de chercher à définir et délimiter des groupes sociaux entre lesquels passeraient des lignes de clivage. On peut alors raisonner en termes de **distances inter- et intra-classes**. Une catégorie n'a une consistance sociologique que si elle regroupe des individus à la fois suffisamment éloignés des membres des autres catégories (forte distance inter-classes) et suffisamment proches entre eux (faible distance intra-classe).

La notion de **distance inter-classes** renvoie à la thèse de la moyennisation (Mendras, 1988). Le développement de la mobilité sociale, la démocratisation scolaire, l'augmentation du nombre d'emplois qualifiés, notamment dans le secteur tertiaire, sont en effet autant de phénomènes qui bouleversent la structure de classes. Néanmoins, de nombreuses publications insistent, des années 1990 à aujourd'hui, sur la persistance, voire le renouveau des inégalités économiques et sociales. Le processus d'enrichissement collectif rapide d'après-guerre a pris fin et de nouvelles formes de régulations sociales se sont mises en place, au risque d'une "déstabilisation des stables" (Robert Castel, 1995) : fin du plein-emploi, développement de l'interim et des contrats à durée déterminée, évolutions du système de retraite... Louis Chauvel constate alors une « *remise en cause des tendances à la moindre visibilité des contours de classes* » (2004). Il croise des données portant sur les revenus, le patrimoine, la mobilité sociale, la consommation et conclut : « *Les tendances des Trente glorieuses ont fait des classes sociales un objet sociologique dépassé, mais ces dernières décennies semblent leur redonner un contenu et des contours plus stables.* ». Depuis le début des années 2000,

la thèse de la moyennisation s'est effacée devant le renouveau de l'analyse des inégalités, confortée par la contribution des économistes (T. Piketty, 2019). Traiter des inégalités à partir de la notion de classe sociale permet d'insister sur le caractère multidimensionnel des inégalités et sur les clivages entre plusieurs groupes.

On peut faire le lien avec le chapitre « Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? » pour traiter des inégalités devant la réussite scolaire, ou encore souligner les inégalités en matière de santé en lien avec le chapitre « Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ? ». Dans les conditions de mortalité de 2000-2008, l'espérance de vie des hommes cadres est de 6,3 ans supérieure à celle des hommes ouvriers, les inégalités dans les conditions de travail et de vie sont à l'origine de ce différentiel.

La **grande bourgeoisie**, définie par un cumul de capitaux économiques, culturels et sociaux hérités depuis plusieurs générations, constitue selon Monique et Michel Pinçon-Charlot une classe en soi, dont les membres partagent un mode de vie et des réseaux d'interconnaissance, mais aussi une classe pour soi, mobilisée notamment dans la défense des beaux espaces qu'ils occupent. Dans le cas où des individus éloignés dans l'espace social se rencontrent, la gêne et l'humiliation témoignent de la force sociale de cette distance. Nicolas Jounin rapporte dans *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, plusieurs situations où ses étudiants se retrouvent en situation d'« encaisser l'humiliation ». Ce n'est que par l'étude de la différenciation sociale sous l'angle des classes sociales et non seulement en termes d'inégalités qu'il est possible de rendre compte de ce sentiment d'humiliation.

De l'autre côté de l'espace social, la « classe ouvrière » semble en revanche avoir perdu de sa consistance. Des années 1970 aux années 1990, les discours annoncent régulièrement sa fin. Pourtant, les emplois ouvriers n'ont pas disparu au contraire de ce que pourrait laisser penser leur faible représentation dans les médias : la catégorie « ouvriers » de l'Insee concerne encore un actif sur cinq en emploi. Les mondes ouvriers subissent cependant une recomposition sociale et culturelle. La désindustrialisation et les transformations du mode productif ont en effet suscité une « crise de l'héritage ouvrier » ; à partir d'une longue enquête de terrain menée entre 1983 et 1997 à Montbéliard (dans l'usine Peugeot notamment), M. Pialoux et S. Beaud (1999) soulignent la difficulté pour les pères ouvriers de cette génération à transmettre à leurs enfants un héritage culturel fait de fierté et de résistance, l'expérience des pères étant globalement disqualifiée dans un contexte de crise de l'industrie. Néanmoins, une partie importante des enfants deviennent, souvent malgré eux et via d'autres trajectoires, ouvriers à leur tour. Des enquêtes récentes se sont appuyées sur le même type de travail de terrain pour décrire l'expérience ouvrière hors du secteur industriel. David Gaborieau enquêtant par exemple sur le secteur en expansion de la logistique, observe le travail dans ce qu'il appelle des « usines à colis ».

Il n'y a pas d'accord sur la façon de nommer ces « ouvriers d'après la classe ouvrière » (M. Pialoux et S. Beaud, 1999). Pour beaucoup, il faudrait les rapprocher de la catégorie « employé » des PCS, dont les membres ont des niveaux de vie similaires et occupent une même place dans la hiérarchie des établissements. D'ailleurs, un magasinier est classé comme ouvrier s'il travaille dans un atelier et comme employé s'il est employé dans une grande surface commerciale. L'ensemble des personnes occupant des emplois d'exécution, est ainsi fréquemment désigné par l'appellation « classes populaires », ce qui a pour intérêt de souligner l'importance quantitative des emplois

d'exécution (près d'un emploi sur deux). Mais d'autres préféreraient le terme de « précarité » (Robert Castel, 2009) pour distinguer un groupe particulièrement soumis à une individualisation des relations de travail et un accroissement de l'incertitude, ou défendent le terme « ouvrier » pour éviter la tendance à l'invisibilisation.

Une façon voisine de s'interroger sur la pertinence du terme de classe sociale est d'observer la **distance intra-classe**, autrement dit les processus de fragmentation économique et culturelle au sein des catégories observées, dans un contexte de désindustrialisation. Dans le cas des ouvriers, de nombreuses transformations ont fait de la classe ouvrière une « classe en éclats » (Noiriel, 1988). On peut parler d'une désouvriérisme de la culture et du mode de vie des ouvriers, produite à la fois par des transformations de la production, de l'organisation du travail et des phénomènes sociaux plus larges : l'importance croissante du diplôme, l'injonction à la mobilité sociale et géographique, etc. Dans son analyse des relations dans une « campagne en déclin », Benoît Coquard (2019) relève la peur constante de la « sale réputation », et les efforts des stables pour se distancier des « perdus », c'est-à-dire de ceux qui n'ont « pas d'avenir », sont associés au chômage, à la précarité, aux logements insalubres, voire à la drogue. La mise à distance passe par exemple par l'évitement de la sociabilité de rue, l'inscription dans des petits groupes d'amis, l'installation dans des maisons que l'on fait construire à l'écart du vieux centre.

Cependant, l'observation fine des multiples lignes de fragmentation, notamment en milieux populaires, n'empêche pas, à partir de données quantitatives, d'esquisser à une autre échelle les contours de groupes sociaux aux situations de classe et comportements similaires. Se pose alors la question des frontières pertinentes pour identifier les classes sociales actuelles. À propos des groupes des PCS, Thomas Amossé et Olivier Chardon estiment par exemple qu'il faudrait à la fois regrouper ouvriers et employés et distinguer dans cet ensemble ceux occupant des postes qualifiés et non-qualifiés. On dessine alors des ensembles cohérents du point de vue du revenu moyen mais aussi des conditions de travail ainsi que des pratiques de sociabilité (T. Amossé et O. Chardon, 2007). On pourrait donc dire que dans la catégorie des ouvriers, les distances intra-classes ont augmenté, tandis qu'entre ouvriers et employés qualifiés d'une part, non-qualifiés d'autre part, elles ont diminué.

Si l'on peut s'efforcer d'objectiver des distances intra-classes et leur évolution, il ne faut pas croire *a posteriori* que les classes sociales étaient au milieu du XX^e siècle homogènes. L'historien Gérard Noiriel a mis en évidence l'hétérogénéité des mondes ouvriers même à leur apogée : ouvriers de l'industrie ou de l'artisanat, hommes et femmes, immigrés et natifs... connaissaient des conditions de vie et des trajectoires professionnelles différentes. Mais une partie importante du groupe se reconnaissait dans l'appellation « ouvrier » et s'identifiait à quelques figures dominantes de la classe ouvrière industrielle, comme celle du « métallo », sur la base d'une représentation syndicale et politique forte. Pour E. Thompson, historien de la classe ouvrière anglaise, la classe désigne « *un phénomène historique, unifiant des événements disparates et sans lien apparent, tant dans l'objectivité de l'expérience que dans la conscience.* » Dans cette perspective, il s'agit de s'interroger sur ce qui permet à certaines époques de fabriquer du « nous » tandis qu'à d'autres époques, cette identification à un collectif se défait ; ce qui conduit à s'interroger sur les **facteurs d'individualisation** et **d'identification subjective** à ce groupe social.

Au travail, les transformations de la production rendent moins probable la formation de collectifs de travail. Les unités de production sont de taille plus petite, ce qui a des effets sur la syndicalisation et la socialisation politique ; on peut d'ailleurs y voir

l'un des facteurs du développement de l'abstention aux élections (C. Braconnier et J.-Y. Dormagen, 2007). Les transformations de l'organisation du travail brisent les solidarités : primes individuelles, suppression des postes de promotion interne au bénéfice de postes recrutant des diplômés de baccalauréats professionnels ou des détenteurs de brevets de techniciens supérieurs, travail sur projet sur la base d'équipes sans cesse renouvelées... (S. Beaud et M. Pialoux, 1999). Le contrôle par l'évaluation individuelle tend à se renforcer avec l'usage des nouvelles technologies, qui n'empêche pas cependant des formes de résistance (D. Gaborieau, 2015).

Dans les années 1980, plusieurs auteurs associent ces transformations de la production avec une tendance à un repli sur la vie familiale et amicale, ce qu'Olivier Schwartz, enquêtant dans une cité ouvrière du Nord de la France appelle « privatisation » : « *On assisterait aujourd'hui à une transformation, par « privatisation » (O. Schwartz) ou par « individuation » (J.-P. Terrail), d'un univers ouvrier naguère encore communautaire ou collectif, voire collectiviste, où les familles étaient insérées dans des solidarités de quartier ou de milieu professionnel fortes, solidarités que cristallisait le mouvement ouvrier, indissociablement syndical et politique. Il s'agirait donc d'un effritement de la classe par transformation du rapport entre « nous » et « je »* » (F. Weber, 1991).

Les individus s'identifient-ils aujourd'hui à des classes sociales ? Dans une **enquête par questionnaire**, à la question « Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? », les deux tiers des enquêtés répondaient « oui » en 1966 (G. Michelat et M. Simon, 1977). Ils sont encore la moitié dans l'enquête « Histoire de vie » passée par l'Insee en 2003. En réponse à la question ouverte qui suit : « Si oui, laquelle ? », les mots les plus fréquemment utilisés sont « classes », « moyennes » et « ouvrières » (A. Pélage et T. Poullaouec, 2007). On constate que le sentiment d'appartenir à une classe sociale n'a pas disparu mais concerne désormais davantage les cadres et professions intellectuelles supérieures que les ouvriers ou les employés. Les réponses faisant référence au « milieu » sont nombreuses (39 %). L'identification fréquente aux classes moyennes s'explique par l'augmentation de la part des catégories moyennes, mais aussi par la volonté de renvoyer une image de normalité, de montrer que l'on vit « comme tout le monde » (Cartier et alii, 2010). Cependant, l'identification au « moyen » est loin d'être unanime : 36 % des enquêtés et 63 % des ouvriers ayant le sentiment d'appartenir à une classe sociale utilisent un terme que les auteurs associent au « bas » (tel que « ouvrier », mais aussi : « petit », « modeste », etc.).

Les **enquêtes ethnographiques** aident à comprendre les conditions d'identification au terme, aujourd'hui dévalorisé, d'ouvrier. Enquêtant dans les ateliers de maintenance de la RATP, Martin Thibault constate que se définir comme « agent RATP » plutôt qu'ouvrier permet d'échapper au stigmate, notamment lorsqu'il s'agit, lors d'interactions amicales ou dans les jeux de séduction de dire ce que l'on « fait dans la vie », en réponse à une question banale qui révèle « la présence quotidienne des rapports de classe ». Ici, paradoxalement, la réduction des distances inter-classes rend plus vive l'expérience de ces rapports puisqu'il est plus probable d'être confronté aux normes des autres : « Quand le monde ouvrier était marqué par une plus grande césure avec le monde extérieur, les ouvriers semblaient plus protégés contre ces représentations. ». M. Thibault donne l'exemple de David, jeune ouvrier qualifié, enfant d'un ouvrier et d'une employée de la fonction publique, ayant suivi des études jusqu'à un BTS (interrompu), qui compense un rapport ambivalent à son travail par une activité à côté de DJ : « Moi, je trouve que ça fait bien. Tu te dis : t'es ouvrier, quelque part tu te sous-estimes et à côté t'as un truc qui marche du tonnerre » explique-t-il. Amine, ouvrier qualifié, enfant d'un ouvrier spécialisé marocain à la retraite, ayant lui aussi fait des études jusqu'au BTS, cherche par tous les moyens, y compris vestimentaires, à tenir

à distance l'image méprisante qu'il a du monde ouvrier, à savoir « des gens en bleu avec une bière et un steak ». En revanche, les ouvriers qualifiés plus âgés (« les anciens ») et les ouvriers spécialisés ont une vision du monde moins perméable au regard des autres. Saïd, qui a arrêté tôt l'école et pour qui l'entrée à la RATP est synonyme d'accession à la stabilité et la sécurité, est étonné d'apprendre que d'autres jeunes refusent le terme ouvrier, qui n'est pour lui pas honteux : « Moi, je dis opérateur à la RATP. Si on me dit c'est quoi opérateur, parce que opérateur ça se dit pas tellement, c'est un nouveau terme, on va dire je suis ouvrier. »

Ainsi, la trajectoire familiale et scolaire explique un rapport plus ou moins heureux au travail. L'identification subjective porte alors plutôt sur le travail ou au contraire sur d'autres aspects de la vie plus valorisants : les activités sportives, musicales, la pratique religieuse, la vie de couple... Mais dans l'ensemble, les catégorisations ordinaires de l'espace social accordent toujours une place importante à l'univers professionnel. C'est d'abord à partir du travail, sur les bases des institutions et catégories juridiques liées au monde professionnel (place dans la hiérarchie, statut d'emploi, secteur d'emploi...) que les individus positionnent les autres et eux-mêmes dans l'espace social. C'est ce que montrent Jérôme Deauvieux et ses co-auteurs (2014) en reprenant, au début des années 2010, l'expérience du jeu de cartes menée trente ans plus tôt par Luc Boltanski et Laurent Thévenot. Il s'agit de demander à un échantillon représentatif de personnes de classer des cartes sur lesquelles sont renseignées des caractéristiques d'un individu anonyme (âge, sexe, diplôme, caractéristiques de l'emploi occupé). Les auteurs constatent la persistance d'une « convergence globale entre catégorisation statistique et catégorisation ordinaire » en France.

Néanmoins, d'autres clivages comptent pour expliquer les pratiques et les représentations : ceux de l'âge, du sexe, du lieu de résidence... En particulier, les inégalités liées au sexe ont été de mieux en mieux étudiées, à partir de **la notion de genre**. Traiter de genre, ce n'est pas parler des femmes, mais du féminin et du masculin dans leur constitution réciproque (I. Clair, 2012). Le sexe est une catégorie descriptive d'un individu ; le genre est une catégorie d'analyse de ce que l'appartenance de sexe peut produire. Il s'agit d'observer, dans un certain contexte (une société, une institution, un milieu social...) la manière dont certaines pratiques, certains traits de caractère, certains comportements sont associés au masculin ou au féminin et d'analyser les inégalités qui en découlent. L'analyse en termes de classes sociales a longtemps laissé de côté **les rapports sociaux liés au genre**, rendant invisibles les inégalités entre les sexes : « Les lunettes du genre ont été créées pour extraire de l'invisibilité une part du monde social longtemps maintenue dans l'indifférence scientifique. » (I. Clair, 2012). En particulier, les recherches sur le genre ont autorisé une remise en cause de la définition classique du travail qui le réduisait pour l'essentiel au travail salarié. Le genre peut alors paraître en concurrence avec la classe comme mode d'interprétation du monde. Pour la plupart des chercheurs, il s'agit cependant de les articuler. Il est souvent fait référence au terme « intersectionnalité » pour désigner le fait que « les rapports de genre sont toujours imbriqués dans d'autres rapports de pouvoir » (L. Bereni, 2011). Dans les enquêtes, il faut donc croiser les effets de l'appartenance de classe avec ceux du sexe (mais aussi de l'âge et d'autres facteurs). Par exemple, sur le marché du travail, les femmes ne font pas face aux mêmes obstacles selon leur niveau de diplôme et leur catégorie socioprofessionnelle. Les femmes des milieux populaires subissent davantage le temps partiel contraint et les horaires atypiques, tandis que les femmes cadres rencontrent des difficultés à valoriser leurs diplômes pour faire carrière.

Ressources et activités pédagogiques

Activité pédagogique 1 : Le lieu de résidence comme facteur de hiérarchisation

Objectif : Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence)

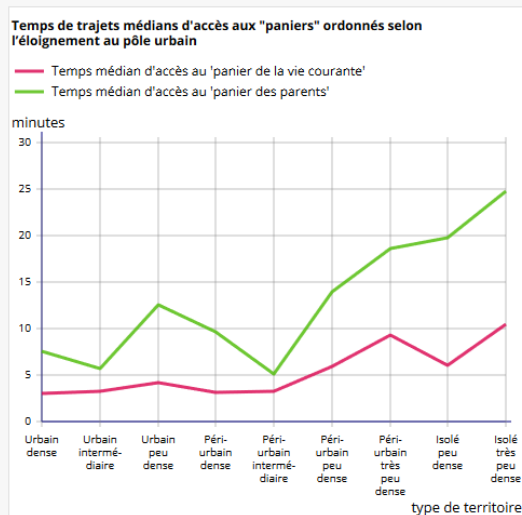
Parmi les facteurs de structuration et hiérarchisation de l'espace social (OA1), on choisit ici de travailler sur l'effet du **lieu de résidence**. D'une part, le lieu de résidence est le premier lieu de socialisation pour les enfants et il offre des ressources inégales. D'autre part, les représentations ordinaires confèrent aux lieux des valeurs inégales, qui autorisent dans certains cas des comportements distinctifs et engendrent dans d'autres cas des formes de stigmatisation.

Étapes et ressources préconisées

De nombreuses ressources peuvent être utilisées pour adapter le propos localement, par exemple en puisant dans les ouvrages de sociologie urbaine de la collection Repères des éditions La découverte (*Sociologie de Lille*, *Sociologie de Lyon*, *Sociologie de Nantes*, etc.).

On commence par objectiver le fait que les communes sont plus ou moins bien équipées en services publics et marchands. La figure 5 de l'Insee première n° 1679 de janvier 2016 montre le temps de trajet médian d'accès à des paniers de biens en fonction de la densité de la commune (« [L'accès aux services, une question de densité des territoires](#) »). Ainsi, les lieux de résidence offrent des ressources inégales, ce qui induit des modes de vie et de socialisation très différents. Pour approfondir ces questions, on prend pour exemple deux cas éloignés.

Figure 5 – Temps de trajets médians d'accès aux "paniers" ordonnés selon l'éloignement au pôle urbain



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, BPE 2013, distancier Méric.

Dans un premier temps, sont étudiés la formation et les effets des « beaux » espaces de la grande bourgeoisie à partir de travaux de M. Pinçon-Charlot et M. Pinçon (*Sociologie de la bourgeoisie*, 2016).

Ensuite, on peut exploiter l'enquête de B. Coquard qui prend pour objet la vie de « ceux qui restent » dans les campagnes « en déclin » du Grand Est. Il est possible d'utiliser plusieurs entretiens réalisés à l'occasion de la parution de son livre en 2019 (par exemple, l'entretien du 27 octobre 2019, sur France Inter « [Pour les gens de la France rurale, tout est loin : ils ne font que rouler](#) »). Il y souligne la concurrence exacerbée pour le travail qui produit une quête constante de respectabilité, la diminution du nombre des lieux de sociabilité, la fuite des centres-villes pour les zones pavillonnaires. La bonne réputation locale est une ressource pour trouver du travail mais être associé à un quartier délabré du centre-ville s'avère stigmatisant.

Activité pédagogique 2 : Les catégories socioprofessionnelles : quelle association avec les autres caractéristiques sociales ?

Objectif : Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence)

Étapes et ressources préconisées

Dans un premier temps, à partir de la page [Vue d'ensemble](#) de la rubrique *Décrire* du site PCS, le professeur peut proposer aux élèves de prendre **connaissance de la structure sexuée de la société française selon les catégories et groupes socioprofessionnels historiques** (troisième tableau de la page, sur le champ des actifs, possibilité d'affichage en effectifs et en pourcentage). Cette visualisation peut donner lieu à un exercice de lecture de tableau et un bref commentaire en classe.

Dans un deuxième temps, le professeur peut engager les élèves ou groupes d'élèves à **formuler des hypothèses concernant le lien entre les groupes ou catégories historiques de la PCS et une des principales autres caractéristiques sociales** (sexe, âge, nationalité, niveau de diplôme, type d'unité urbaine) en s'appuyant sur le cours de spécialité, des lectures personnelles ou leur connaissance de la société.

- Les hypothèses formulées peuvent par exemple répondre aux questions suivantes : au sein des actifs, **quels sont les groupes/les catégories socioprofessionnelles comprenant (en proportion) le plus de femmes**, de jeunes ou de seniors, d'étrangers, de hautement ou faiblement diplômés, de personnes habitant hors d'une unité urbaine ou en banlieue, de propriétaires de leur logement ou de locataires HLM ?
- Les hypothèses formulées peuvent également être plus précises, par exemple :
 - Les travailleurs étrangers sont-ils proportionnellement plus nombreux dans les groupes de travailleurs indépendants/dans les catégories à dominante artisanale ?
 - Les ouvriers résident-ils davantage en banlieue ou dans le péri-urbain ?
 - Les catégories à dominante publique comprennent-elles, en proportion, davantage de personnes diplômées ?
 - Les logements HLM sont-ils bien (proportionnellement) davantage occupés par les employés ou les ouvriers ?

Dans un troisième temps, les élèves ou groupes d'élèves testent la validité de leurs hypothèses en réalisant eux-mêmes des tableaux grâce à l'application [Statistiques en ligne](#), qu'ils peuvent exporter et mettre en forme.

Enfin et de façon complémentaire, pour approfondir leurs hypothèses, les élèves peuvent prendre connaissance des tableaux, graphiques et cartes proposés dans les autres pages de la rubrique *Décrire* : [La société en quelques thèmes](#) et [Portraits de six groupes socioprofessionnels](#).

Activité pédagogique 3 : La mobilité géographique

Objectif : Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence)

La mobilité géographique est un objet d'étude intéressant pour réfléchir aux différents facteurs de structuration et hiérarchisation sociale (OA1). On montrera que l'accès aux différentes modes de transport est inégal, ce qui aide à comprendre certains mouvements sociaux, comme ceux liés au prix de l'essence.

Étapes et ressources préconisées

Pour approfondir le commentaire des documents, on peut s'appuyer sur Yoann Demoli et Pierre Lannoy (2019).

L'exploitation de données statistiques extraites de l'article de Yoann Demoli, « Les femmes prennent le volant. Diffusion du permis et usage de l'automobile auprès des femmes au cours du XX^e siècle », *Travail, genre et sociétés*, 2014/2 (n° 32), p. 119-140, permet de souligner une inégalité entre femmes et hommes dans l'accès au permis de conduire, qui s'est atténuée au fil du temps mais demeure encore aujourd'hui.

L'exploitation des données publiées régulièrement par l'Insee sur l'équipement des ménages en biens durables selon la catégorie socioprofessionnelle permet de montrer que l'équipement automobile est désormais très diffusé. En 2018, il est plus élevé parmi les agriculteurs (plus de 95 %) que chez les professions intermédiaires (environ 90 %), eux-mêmes plus souvent équipés que les cadres (87 %). Cette donnée permet de réfléchir au fait qu'une partie des cadres, habitant les centres-villes, peut désormais choisir de se passer de voiture.

Les données rassemblées dans l'article de Demoli Yoann, Subtil Jeanne, « *Boarding Classes*. Mesurer la démocratisation du transport aérien en France (1974-2008) », *Sociologie*, 2019/2 (Vol. 10), p. 131-151, montrent que, malgré la démocratisation de certains vols, utiliser l'avion reste beaucoup plus probable pour ceux qui ont un niveau de diplôme élevé, à la fois pour des raisons de loisir et pour des motifs professionnels. L'âge a aussi un effet : les moins de 29 ans ont une probabilité plus élevée d'avoir utilisé l'avion en 2014.

Activité pédagogique 4 : Être ouvrier aujourd'hui en France

Objectif : Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation

Dans le cadre de l'OA3, il s'agit de prendre pour objet un des groupes socioprofessionnels des PCS pour réfléchir à la **distance entre ce groupe et les autres**, à la **distance intra-groupe** ainsi qu'aux formes d'**identification subjective au groupe**. Le groupe ouvrier est choisi du fait de la place particulière qu'il a occupé dans l'histoire des classes sociales en Europe et dans la théorie marxiste des classes.

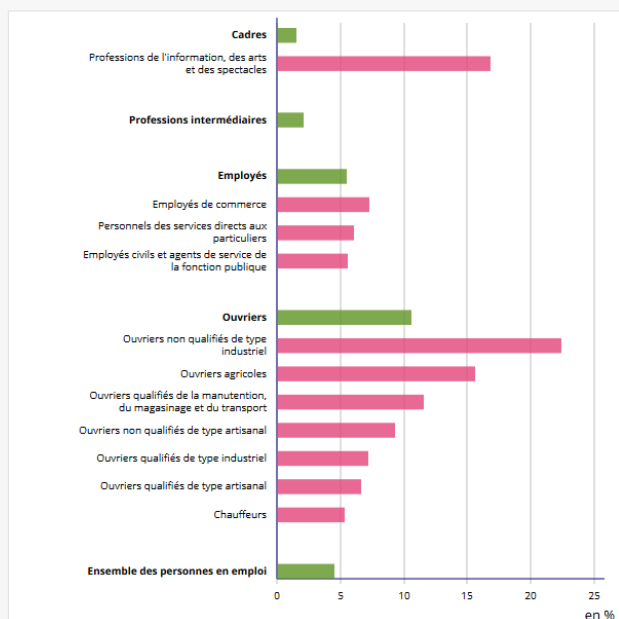
Étapes et ressources préconisées

Un article du *Monde* de Perrine Mouterde intitulé « [Qui sont les ouvriers d'aujourd'hui](#) » ? et publié en 2016 synthétise plusieurs travaux de sociologues dans les années 2010 et peut être utilisé pour illustrer différentes étapes présentées ci-dessous.

Dans un premier temps, on utilise des données de l'Insee (par exemple : « [Une photographie du marché du travail en 2019](#) », *Insee première* n° 1793) pour montrer que le groupe n'a pas disparu, bien qu'il soit largement invisibilisé, et souligner qu'il s'agit d'un groupe majoritairement masculin.

Ensuite, il s'agit d'évaluer la distance objective avec d'autres groupes (distance inter-classes), notamment le groupe « cadres et professions intellectuelles supérieures », à plusieurs égards : le revenu moyen (par exemple à partir d'*Insee Focus* N° 101), la part de contrats courts (*Insee PREMIÈRE* n° 1736, *figure 2*), l'espérance de vie...

Figure 2 - Part des personnes en contrat court par catégorie socioprofessionnelle en 2017



Note : sont ici présentées les catégories socioprofessionnelles pour lesquelles la part de contrat court est supérieure à la moyenne. Ne figurent pas sur le graphique les agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise qui ne sont pas concernés.

Les catégories des cadres et des professions intermédiaires incluent des salariés et des non salariés.

Lecture : en 2017, 1,5 % de cadres sont en contrat court.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages ordinaires, personnes en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2017.

Puis la figure 2 de l'Insee première n° 1736 peut être exploitée pour souligner que le groupe est hétérogène (distance intra-classe) et ne se limite pas à la figure de l'ouvrier d'industrie : des ouvriers sont employés dans différents secteurs (notamment celui de la logistique), avec une proportion variable de contrats courts et occupent des postes plus ou moins qualifiés.

Activité pédagogique 5 : Genre et classe

Objectif : Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation

Il s'agit de montrer qu'une analyse en termes de genre permet de révéler d'autres inégalités que celles qu'on appréhende à partir de la notion de classe, mais aussi que ces deux dimensions peuvent être croisées pour une compréhension plus fine de la formation des inégalités.

Étapes et ressources préconisées

Une première partie de l'activité porte sur le plafond de verre pour les femmes. On peut l'illustrer à partir de l'étude d'Alban Jacquemart sur les hommes et les femmes hauts fonctionnaires, publiée par le CEET (Centre d'Études de l'Emploi et du Travail), programme transversal du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers). Cette étude, intitulée « [J'ai une femme exceptionnelle. Carrières des hommes hauts fonctionnaires et arrangements conjugaux.](#) » montre que pèse toujours sur les femmes l'essentiel de la « conciliation » entre vie privée et professionnelle, laissant aux hommes le temps qui leur permet de satisfaire aux normes professionnelles de forte disponibilité. Une « femme formidable » est alors une épouse « pas intéressée par son métier », selon les termes d'un enquêteur. On peut faire le lien avec des données statistiques (voir par exemple « [Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes](#) », Insee première n° 1795, mars 2020). Le genre renvoie ici à la division sexuée du travail et la socialisation différentielle des filles et des garçons, qui se traduit dans des « arrangements conjugaux » empêchant des femmes parfois très diplômées de rentabiliser leurs diplômes de la même manière que les hommes. Si l'on se contente d'une analyse en termes de classes sociales, on ne peut pas saisir ce type d'inégalités.

Mais d'un autre côté, la situation des femmes n'est pas homogène ; elle dépend aussi de leur position de classe. On peut prendre pour exemple l'exposition inégale au temps partiel et notamment au temps partiel subi. Le temps partiel concerne près d'une employée non qualifiée sur deux, contre environ 16 % des femmes cadres (voir « [Une photographie du marché du travail en 2019](#) », Insee première n° 1793) et c'est également la catégorie la plus touchée par le sous-emploi (défini par la volonté de travailler davantage et la disponibilité pour le faire).

Bibliographie et sitographie indicatives

Bibliographie

Relative à l'objectif d'apprentissage 2

- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Fayard.
- Jauneau, Y., Vidalenc, J. (2020). *Une photographie du marché du travail en 2019*. Insee Première, N° 1793.
- Dares Analyse (2017). *Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ?* Ministère du travail, N° 3.
- *France portrait social*, (2019), Insee. (Fiches-Population-Femmes et hommes. p172).
- Le Boëtté, I. (2019). *Les indépendants : le rebond amorcé dans les années 2000 se poursuit en 2016*. Insee Première, N° 1768.
- Marchand, O. (2010). *Cinquante ans de mutation de l'emploi*. Insee Première, N° 1312.
- Théron, G. (2019). *Un non-salarié sur quatre travaille aussi en tant que salarié* Insee Première, N° 1785.

Relative aux objectifs d'apprentissage 1 et 3

- Amossé, T. et Chardon, O. (2006). *Cinq millions de travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ?* Économie et statistique, N° 393-394. Histoires de vie. pp. 203-229.
- Beaud, S. et Mauger, G. (dir.) (2017). *Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée*. Éditions Rue d'Ulm. Collection Sciences sociales.
- Balandier, G. (1974), *Anthropo-logiques*, Presses Universitaires de France.
- Bereni, L. (2011), *Genre : état des lieux*, propos recueillis par Mathieu Trachman, La vie des idées, Collège de France. Entretiens.
- Bereni, L. Chauvin, S. Jaunait, A. Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre*. De Boeck.
- Blanpain, N. (2011). *L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent*. Insee Première, N° 1372.
- Bosc, S. (2013). *Stratification et transformations sociales*. Armand Colin.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Seuil.
- Braconnier, C. et Dormagen, J.-Y. (2007). *La démocratie de l'abstention*. Folio. Folio actuel, N° 129.
- Cartier, M. Coutant, I. Masclet, O. Siblot, Y. (2010) *Vivre comme tout le monde*. in de Singly, F. Giraud, C. Martin, O. (dir.) (2010). *Nouveau manuel de sociologie*. Colin. p. 94-104, p. 105-113.
- Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Seuil.
- Chauvel, L. (2004) *Le renouveau d'une société de classes* in Bouffartigue, P. (dir.) (2004). *Le retour des classes sociales ; Inégalités, dominations, conflits*. La dispute.

- Chauvel, L. (2001) *Le retour des classes sociales*. Revue de l'OFCE, N° 79.
- Clair, I. (2012). *Sociologie du genre*. Armand Colin.
- Collet, A. (2015). *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*. La découverte.
- Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La découverte. Collection L'envers des faits.
- Deauvieu, J. Pénissat É. Brousse, C. Jayet, C. (2014). *Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de cartes*. Revue française de sociologie, Volume 55, N° 3, p. 411-457.
- Demoli, Y. et Lannoy, P. (2019). *Sociologie de l'automobile*. La découverte, Collection Repères.
- Deshayes, J.-L. (2015). *Le retour des classes est « populaire » à l'Association française de sociologie*. Savoir/Agir, N° 34, p. 45-54.
- Gaborieau, D. (2015). *Travailler sous commande vocale dans les entrepôts de la grande distribution*. Dans : Annie Thébaud-Mony éd., *Les risques du travail : Pour ne pas perdre sa vie à la gagner* (pp. 219-222). La Découverte.
- Hugrée, C. Pénissat, É. et Spire, A. (2017). *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*. Agone. Collection L'ordre des choses.
- Jounin, N. (2014). *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*. La découverte.
- Lambert, A. (2015). *Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire*. Seuil.
- Lepoutre, D. (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Odile Jacob.
- Maruani, M. (2017). *Travail et emploi des femmes*. La Découverte.
- Mendras, H. (1988). *La seconde révolution française*. Gallimard.
- Merle, P. (2016). *En haut, en bas. Les stratifications sociales selon Weber*. La vie des idées, Collège de France. Essais.
- Michelat, G. Simon, M. (1971). *Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral*. Revue française de sociologie, Volume 12, N° 4.
- Mohammed, M. (2011). *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*. Presses Universitaires de France.
- Noiriel, G. (1988). *Les ouvriers dans la société française. XIX^e-XX^e siècle*. Points. Collection Histoire.
- Pélage, A. et Poullaouec, T. (2007). *Le haut du panier de la France d'en bas ? Le sentiment d'appartenir à une classe sociale chez les membres des professions intermédiaires*. Revue française des affaires sociales. p. 27-56.
- Pialoux, M. et Beaud, S. (1999). *Retour sur la condition ouvrière*. Fayard.
- Pinçon, M. et Pinçon-Charlot M. (2016). *Sociologie de la bourgeoisie*. La découverte. Repères.
- Piketty, T. (2019). *Capital et idéologie*. Seuil.
- Schwartz, O. (1990). *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Presses Universitaires de France, Collection Quadrige.
- Thibault, M. (2017). *Se voir « avec les yeux des autres » : Ou comment de jeunes ouvriers se sont laissés imposer des représentations dominantes d'eux-mêmes*. Actes de la recherche en sciences sociales.
- Thompson Edward P. (2012) [1963]. *La formation de la classe ouvrière anglaise, 1780-1840*. Seuil.

- Renahy, N. (2005). *Les gards du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. La découverte.
- Truong, F. (2017). *Loyautés radicales. L'islam et les "mauvais garçons" de la nation*. La découverte.
- Wagner, A.-C. (2007). *Les classes sociales dans la mondialisation*. La découverte. Repères.
- Weber, F. (1991). *Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes*. Genèses, N° 6, p. 179-189.
- Wright, E. O. (2014). *Comprendre la classe. Vers une approche analytique intégrée*. Contretemps, N° 21.

Sitographie

- Table-ronde. [À quoi bon parler encore des classes sociales ?](#) Congrès de l'Association Française de Sociologie 2017
- Entretien avec Camille Peugny. [Le nouveau visage des classes sociales](#), publié le 12/10/2017.
- Entretien avec Cédric Hugrée. [Les classes sociales en Europe](#), publié le 07/09/2018.
- Dossier [Classes sociales et inégalités : portrait d'une France éclatée](#), publié le 13/09/2011.
- [Entretien avec Céline Bessière et Sibylle Gollac](#) à l'occasion de la parution du livre *Le genre du capital* : comment la famille reproduit les inégalités. La découverte, 2020. Entretien publié le 29/04/2020.